



UNE ÉDITION RARISSIME DES APOLOGIES D'ÉRASME EN 1521

Author(s): Léon-E. Halkin

Source: *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, T. 45, No. 2 (1983), pp. 343-348

Published by: Librairie Droz

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/20676868>

Accessed: 08-04-2024 08:33 +00:00

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



JSTOR

Librairie Droz is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*

UNE ÉDITION RARISSIME DES APOLOGIES D'ÉRASME EN 1521

La Bibliothèque de l'Université de Liège a récemment acquis l'édition originale des *Epistolae ad diversos*¹ d'Érasme, imprimée par Froben à Bâle en août 1521. Sous sa reliure d'époque, le volume contient aussi une autre œuvre d'Érasme, publiée la même année par le même imprimeur: les *Apologiae*².

Voici le titre complet de cet in-folio de 368 pages:

Apologiae Erasmi Roterodami, quibus respondet iis, qui ex tot ipsius vigiliis, tamquam spectatae fidei monumentis, aliquid tandem quod calumniarentur decerpere conati sunt, ab autore nuper recognitae, et in, quo scriptae sunt, ordinem contractae. Ex quibus studiosus lector non vulgarem capiet utilitatem, si quae utrinque scripta ac disserta sunt conferat ac perpendat.

Basileae apud Ioannem Frobenium, mense novembri An. M.D.XXI.

Un peu long, ce titre est entouré d'un magnifique cadre gravé, œuvre d'Ambroise Holbein, avec la légende: *Imago vitae aulicae*³.

Le colophon donne une date légèrement antérieure, qui doit être celle de la fin de l'impression: octobre 1521.

Les Apologies sont des dissertations par lesquelles Érasme justifie ses opinions en réfutant les objections de ses adversaires. Elles représentent un genre littéraire assez important dans l'œuvre érasmienne, près d'une quarantaine d'écrits divers, sans tenir compte des innombrables billets de caractère polémique⁴.

Ces textes sont bien connus des historiens d'Érasme, mais ils ont été relativement peu étudiés dans leur ensemble⁵. Il est vrai qu'Érasme lui-même ne leur accorde pas une place de choix dans sa production imprimée,

¹ Avec de nombreuses corrections manuscrites renvoyant à l'*Index expurgatorius* de 1596; ces corrections s'étendent aussi aux *Apologiae*.

² Le cas est fréquent. L'exemplaire des *Apologiae omnes* de février 1522 de la Bibliothèque de l'Université de Bâle est relié (reliure d'époque) avec les *Luciani Samosatensis Satur-nalia*, traduits par Érasme et publiés par Froben en août 1521.

³ Ce cadre est utilisé d'abord pour un autre livre d'Érasme, auquel il est mieux adapté: *Historiae Augustae scriptores*, Bâle, Froben, 1518. Cf. *Die Malerfamilie Holbein in Basel. Ausstellungskatalog 1960*, n° 124, Bâle, 1960. — Le format du volume de 1521: 200 × 300 mm.

⁴ Jean Leclerc (Clericus), dans son édition des *Desiderii Erasmi Roterodami opera omnia*, t. IX et X, Leyde, 1706 (= L.B.), publie les principales Apologies. Au verso du titre du t. X, il indique quelques lettres qui appartiennent au même genre. Il en est beaucoup d'autres!

⁵ Je citerai l'étude stimulante de M.-P. Gilmore, *Les limites de la tolérance dans l'œuvre polémique d'Érasme*, dans les *Colloquia Erasmiانا Turonensia*, t. II, pp. 713-736, Paris, 1972. — On trouvera une description des éditions de quelques Apologies dans la *Bibliotheca Belgica* (édition in-4° par M.-Th. Lenger), t. II, pp. 404-430, Bruxelles, 1964.

ERASMI APOLOGIAE

ERASMI ROTERODAMI, QUI VIBVS
responderis, qui ex te ipsius uigilijs, tam q̄p̄ spe-
ctare fidei monumentis, aliquid tandem
quod calumniarentur deserpere co-

nam sunt, ab autore nuper reco-
gnita, & in quo scriptae sunt,
ordinem contractae. Ex
quibus studiosius le-
ctor non uulgar

rem capiet utilitatem, si quae utrinq̄
scripta ac dissecta sunt cõferat ac perpendat.

BASILEAE APVD IOANNEM
FROBENIVM, MENSE NOUEM
BRI, AN. M. D. XXI.

ERASMI APOLOGIAE

ERASMI ROTERODAMI OMNES, AD
uctus eos, qui illum locis aliquot, in suis libris, non fa-
tis circumspicte sunt calumniati.

In Iacobum Lopim Sunicam apologia I.
In quendam, de loco qui est apud Paulum ad Corin-
th. i. cap. v. Omnes quidem relurgemus &c. Quae
reces ab autore profecta, nunc primum omnium in
lucem prodijt apolog. II.

In Iacobũ Fabrum Stapulentem apol. III.

In quendam pro declamatione matrimonij apol. V.

De in principio erat sermo apol. VI.

In Eduardum Leum apol. VII.

BASILEAE APVD IOANNEM
FROBENIVM, MENSE FEBRV
ARIO, AN. M. D. XXII.

ce qui permet à Jean Leclerc d'écrire dans sa préface: *Nullam ipse partem lucubrationum suarum maiore cum fastidio conscripsit*⁶. Erasme cependant consacre à l'histoire de ses Apologies douze pages de sa fameuse lettre à Botzheim⁷.

On peut se demander pourquoi il ne place pas au début de son volume la lettre qu'il a écrite à Martin Dorp en 1515 pour défendre l'*Eloge de la Folie*⁸. Il s'agit pourtant bien d'une *epistola apologetica*, la première d'une longue série. Vraisemblablement, Erasme estime que la publication de cette Apologie à la suite de l'*Eloge de la Folie* suffit à la faire connaître et qu'il serait superflu de la reproduire une nouvelle fois⁹. Pour des motifs semblables, il renonce à republier l'*Erasmi Apologia*¹⁰ de 1516, — une des préfaces de son Nouveau Testament gréco-latin, — qui constitue une «défense et illustration» de son œuvre exégétique et qui figure dans ses éditions ultérieures du Nouveau Testament. De même, il ne songe pas à reproduire en 1521 ses *Antibarbari* de l'année précédente, bien qu'il ait classé cet ouvrage parmi ses Apologies¹¹.

En revanche, Erasme ouvre son volume par l'*Apologia ad eximium virum Iacobum Fabrum Stapulensem*, imprimée à Louvain chez Martens en 1517, à Bâle chez Froben en 1518 et à Anvers chez Hillen en 1520. Il s'agit d'une dissertation dans laquelle Erasme défend son interprétation des épîtres de saint Paul contre Jacques Lefèvre d'Étaples¹².

⁶ *L.B.*, t. IX, f° * r°. — Il est à noter qu'Erasme possédait dans sa bibliothèque deux exemplaires de ses *Apologiae*, dont nous ne connaissons pas la date. Cf. F. Husner, *Die Bibliothek des Erasmus*, dans *Gedenkschrift zum 400. Todestage des Erasmus von Rotterdam*, pp. 243-244, Bâle, 1936.

⁷ P.S. Allen, *Opus epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami*, t. I, pp. 21-33, 41-42 (n° I), Oxford, 1906. — On sait que cette lettre de 1523 est un catalogue détaillé des œuvres d'Erasme. Une lettre d'Erasme à Hector Boèce, en 1530, complète ce catalogue et cite des Apologies nouvelles: Allen, *Opus*, t. VIII, pp. 376-377 (n° 2283). Il faut ajouter encore quelques Apologies ultérieures, parmi lesquelles: *Dilutio eorum quae Iodocus Clithoveus scripsit adversus declamationem suasoriam matrimonii*, Bâle, 1532; édition critique par E.V. Telle, Paris, 1968; — *Purgatio adversus epistolam non sobriam Martini Lutheri*, Bâle 1534; édition critique par C. Augustijn, dans les nouveaux *Opera omnia* d'Erasme (= *A.S.D.*), t. IX-1, pp. 443-483, Amsterdam, 1982; — *Responsio ad Petri Cursii defensionem*, Bâle, 1535, reproduite dans *L.B.*, t. X, col. 1747-1758.

⁸ Allen, *Opus*, t. II, p. 90 (n° 337). — Cette lettre paraît la même année dans le premier recueil épistolaire d'Erasme; cf. L.-E. Halkin, *Erasmus ex Erasmo*, p. 32, Aubel, 1983.

⁹ La lettre accompagne l'*Eloge* à partir de l'édition de la fin de l'année 1516 publiée par Froben; cf. *A.S.D.*, t. IV-3, p. 46. — En outre, cette même lettre a été republiée, en octobre 1515, chez Thierry Martens à Louvain, à la suite de l'*Enarratio in primum Psalmum* d'Erasme. — On la retrouve encore dans *L.B.*, t. IX, col. 1-16.

¹⁰ Edition H. Holborn, *Des. Erasmus Roterodamus ausgewählte Werke*, pp. 163-174, Munich, 1933. — Cf. J. Hadot, *Le Nouveau Testament d'Erasme*, dans le *Colloquium Erasmanum*, pp. 59-67, Mons, 1968.

¹¹ Edition critique par K. Kumaniecki, dans *A.S.D.*, t. I-1, Amsterdam, 1969. — C'est dans sa lettre à Botzheim qu'Erasme cite les *Antibarbari* au dernier rang de ses Apologies, avec le *De libero arbitrio*; cf. Allen, *Opus*, t. I, p. 42.

¹² *Apologiae*, pp. 3-89. — Cf. *L.B.*, t. IX, col. 17-80. — Sur cet épisode, J.-P. Massaut, *Critique et tradition à la veille de la Réforme*, pp. 61-66, Paris, 1974.

Vient ensuite l'*Apologia reiiciens quorundam suspiciones ac rumores natos ex dialogo figurato qui Iacobo Latomo sacrae theologiae licenciato inscribitur*. Cette Apologie des trois langues, composée de deux livres, a été imprimée d'abord à Anvers chez Thibault en 1519, avec un titre légèrement différent. Elle reparait ici en bonne place¹³ pour la défense de la théologie érasmienne.

La troisième Apologie répond aux critiques adressées à l'*Encomium matrimonii*¹⁴ par le professeur de Louvain Jacques Briard, dit *Atensis*, en 1519. Erasme riposte, au cours de la même année, par une *Apologia pro declamatione de laude matrimonii* publiée par Froben¹⁵. C'est ce texte qui est ici reproduit sous le titre peu explicite: *Erasmus Roterodamus Lovaniensis Academiae cum primis inclytæ studiosis S.D.*¹⁶

Nous revenons au Nouveau Testament d'Erasme avec les deux dernières Apologies.

Tout d'abord, Erasme prend la défense de sa traduction des premiers mots de l'évangile de Jean. Au lieu du texte de la Vulgate *In principio erat verbum*, il propose, non sans d'excellents arguments, *In principio erat sermo*. Son Apologie paraît d'abord chez Martens à Louvain et chez Froben à Bâle en 1520: *Desiderii Erasmi Roterodami Apologia de In principio erat sermo*, avant d'être reproduite dans les *Apologiae* de 1521 sous le titre: *Erasmus Roterodamus piis et aequis lectoribus*¹⁷.

L'Apologie qui couronne le volume est de toutes la plus considérable. Elle est destinée à réfuter les observations critiques dirigées par l'Anglais Edouard Lee contre les éditions du Nouveau Testament de 1516 et de 1519. Nous y trouvons réunies les réponses d'Erasme à Lee publiées à Anvers par Hillen en 1520. Tout d'abord le *Liber annotationum quo respondet annotationibus Eduardi Lei*¹⁸. Vient ensuite un *Liber alter: Responsio ad annotationem Eduardi Lei CXIII. adversus annotationes Erasmi Roterodami in Acta apostolorum*¹⁹. Enfin, la *Responsio ad annotationes Lei novas*²⁰.

Il peut paraître étrange à première vue qu'Erasme n'ait pas republié en même temps son *Apologia, nihil habens neque nasi, neque dentis, neque*

¹³ *Apologiae*, pp. 90-126. — Cf. *L.B.*, t. IX, col. 79-106. — Voir sur cet épisode, G. Chantraine, *L'Apologia ad Latomum*, dans le *Scrinium Erasmianum*, t. II, pp. 52-72, Leyde, 1969.

¹⁴ Edition critique par J.-Cl. Margolin, dans *A.S.D.*, t. I-5, pp. 333-418, Amsterdam, 1975.

¹⁵ *Apologiae*, pp. 127-132. — Cf. *L.B.*, t. IX, col. 105-112. — Voir E.V. Telle, *Erasme de Rotterdam et le septième sacrement*, pp. 315-325, Genève, 1954. — Sur Briard: H. de Jongh, *L'ancienne Faculté de théologie de Louvain*, pp. 149-151, Louvain, 1911.

¹⁶ Toutefois le titre courant est le suivant: *Apologia pro declamatione matrimonii*.

¹⁷ *Apologiae*, pp. 133-148. — Cf. *L.B.*, t. IX, col. 111-122. — Le titre courant des *Apologiae* est le suivant: *Apologia de In principio erat sermo*. — Sur cette affaire: C.A.L. Jarrott, *Erasmus' In principio erat sermo*, dans *Studies in Philosophy*, t. LXI, pp. 35-40, Chapel Hill, 1964.

¹⁸ Je donne le titre qu'Erasme adopte dans son volume d'*Apologiae*, pp. 149-255. — Cf. *L.B.*, t. IX, col. 123-200.

¹⁹ *Apologiae*, pp. 255-320. — Cf. *L.B.*, t. IX, col. 199-248.

²⁰ *Apologiae*, pp. 321-367. — Cf. *L.B.*, t. IX, col. 249-284.

*stomachi, neque unguium, qua respondet duabus invectivis Eduardi Lei*²¹, publiée comme les *Responsiones* par Hillen en 1520. Cette omission d'un texte particulièrement dur s'explique sans doute par la réconciliation des deux adversaires en mai de la même année²².

L'ouvrage que je viens de décrire, je ne le connais que par l'exemplaire de Liège²³. Il en existe d'autres, je le présume, et je fais appel aux bibliothécaires et aux bibliophiles pour qu'ils reprennent mes recherches là où j'ai dû les interrompre.

Par contre, la seconde édition des *Apologiae*, en 1522, est bien connue et j'ai pu comparer les exemplaires des bibliothèques de Rotterdam²⁴, de Bâle et de Strasbourg. Ce volume in-folio porte le titre suivant :

Apologiae Erasmi Roterodami omnes, adversus eos qui illum locis aliquot, in suis libris, non satis circumspecte sunt calumniati.
In Iacobum Lopim Stunicam apologia I.
In quendam de loco qui est apud Paulum ad Corinth. I cap. XV.
Omnes quidem resurgemus etc. Quae recens ab autore profecta, nunc primum omnium in lucem prodiit apolog. II.
In Iacobum Fabrum Stapulensem apol. III.
In Iacobi Latomi dialogum apologia IIII.
In quendam pro declamatione matrimonii apol. V.
De in principio erat sermo apol. VI.
In Eduardum Leum apol. VII.
Basileae apud Ioannem Frobenium, mense februario An. M.D.XXII.

Ce titre prometteur n'est pas seulement différent du titre de la première édition, malgré des ressemblances évidentes et l'utilisation du même encadrement gravé. Il constitue une table du volume et nous montre que toutes les *Apologies* de la première édition y sont reprises²⁵. En outre, deux textes nouveaux portent les numéros I et II. Leur place en tête du volume contribue à lui donner son caractère original.

L'Apologie d'Erasmus répliquant aux objections faites par Diego Lopez de Zuniga (Jacques Lopis Stunica) a été imprimée par Martens à Louvain en septembre 1521 : *Apologia respondens ad ea quae Iacobus Lopis Stunica taxaverat in prima Novi Testamenti aeditione*. Elle est reprise tout naturellement dans les *Apologiae*²⁶ de février 1522.

Seule, l'Apologie adressée par Erasmus à son censeur louvaniste, le carme Nicolas Baechem, dit *Egmondanus*, est inédite en ce sens qu'elle

²¹ Cette Apologie ne figure même pas dans *L.B.* Elle a été publiée par W.K. Ferguson, *Erasmi opuscula*, pp. 225-303, La Haye, 1933.

²² Sur tout ceci, Christian Charlier, *Erasme et Lee*, mémoire inédit, Université de Liège, 1980.

²³ Il manque aux bibliothèques de Bruxelles, Gand, Rotterdam, Amsterdam, Bâle, Strasbourg et Paris. Il n'est cité dans aucune des bibliographies que j'ai pu consulter.

²⁴ Je remercie M^{me} van de Roer-Meyers, de la Bibliothèque de Rotterdam, d'avoir facilité mes recherches en ce domaine.

²⁵ L'imprimeur a sans doute utilisé les feuilles de la première édition, imprimées en excédent.

²⁶ Fos Aa2-Hh 2. — Cf. *L.B.*, t. IX, col. 283-356. — Voir A. Renaudet, *Etudes érasmiennes (1521-1529)*, pp. 47 sv., Paris, 1939.

paraît alors pour la première fois²⁷. Erasme, qui ne cite pas son adversaire, précise bien que la réponse qu'il lui destine éclaire son interprétation de la résurrection des corps d'après la Première Epître aux Corinthiens.

La comparaison des deux éditions des Apologies ne va pas sans surprises. La date du colophon est la même dans les deux éditions. Le format est le même et la pagination identique, du moins pour l'essentiel du volume.

Lorsqu'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que les deux nouvelles Apologies ne sont pas paginées mais munies des signatures Aa, Bb et ainsi de suite. En tout, quarante-huit folios. La pagination ne commence qu'avec la troisième Apologie (la première de la première édition) et s'achève page 367, comme dans la première édition qui est ainsi simplement incorporée à la seconde. Toutefois, le folio a v° de l'édition de 1522 a été composé à nouveau: il nous donne la fin de l'Apologie *Omnes quidem resurgemus* et le début de l'Apologie *In Iacobum Fabrum Stapulensem*.

La date d'octobre 1521 inscrite dans le colophon se justifie totalement pour la première édition et partiellement pour la seconde qui reproduit la première. La date du février 1522, — celle du titre, — correspond à la publication de la seconde édition²⁸.

La seconde édition annonce dans son titre la publication de «toutes» les Apologies. Nous savons qu'il n'en est rien puisque Erasme s'est contenté de réunir sept *responsiones* seulement, parce qu'il les considère alors comme les plus opportunes. Il ne reviendra pas sur cette appréciation et il ne fera pas de troisième édition.

Malgré ses bonnes intentions et ses déclarations répétées d'irénisme, Erasme a parfois introduit dans ces textes une ironie excessive et des propos peu charitables. Très susceptible sur le chapitre de son orthodoxie, il n'épargne pas ses adversaires. En dernière analyse, les Apologies, qui concernent essentiellement des problèmes exégétiques, sont des œuvres mineures, certes, elles demeurent cependant des témoins appréciables des combats de leur auteur pour la rénovation de la théologie.

Liège.

Léon-E. HALKIN.

²⁷ *Apologiae [...] omnes*, f°s Hh 2 v°-Ii 4. — Cf. L.B., t. IX, col. 433-442. — Sur Egmondanus, voir R. Crahay, *Les censeurs louvanistes d'Erasme*, dans le *Scrinium Erasmianum*, t. I, pp. 221-249, Leyde, 1969.

²⁸ Cette double date explique que la seconde édition soit parfois décrite comme étant de 1521-1522. — Cf. H.M. Adams, *Catalogue of books printed on the continent of Europe, 1501-1600, in Cambridge libraries*, E. 468, E. 488, Cambridge, 1967; — I. Bezzel, *Erasmus-drucke des 16. Jahrhunderts in Bayerischen Bibliotheken*, n° 193, Stuttgart, 1979; — Th. Vander Haeghen, *Bibliotheca Erasmiana*, 1^{ère} série, p. 15, Gand, 1893. — Cet ouvrage, toujours précieux malgré sa date, cite, p. 12, une édition des *Apologiae omnes*, Cologne, Cervicornus, 1520, totalement inconnue par ailleurs.